

Détenion préventive

Les postes de police improvisent pour se transformer en prisons

Les cellules débordent. Du coup, les locaux des polices cantonale et lausannoise gardent les prévenus au-delà du temps autorisé

Laurent Antonoff

Deux hommes menottés traversent la cour de l'hôtel de police de Lausanne. Sans un mot. Ils sont encadrés par autant d'agents de sécurité. Face à eux: une palissade coulissante, percée d'ouvertures grillagées, qui donne sur une zone de promenade aménagée pour la seconde fois de l'année par les forces de l'ordre.

C'est la pause cigarette. Elle ne durera que quelques minutes. Car, en raison de la pénurie de places en détention préventive, les prévenus en attente de jugement s'éternisent dans les geôles de la police municipale, comme dans celles de la police cantonale à la Blécherette. Il a donc fallu s'organiser pour qu'ils prennent l'air, mangent, reçoivent des soins, se lavent et s'habillent. Ou quand les postes de police s'improvisent prisons.

Le record date de l'été dernier. Un détenu, faute de place en préventive, est resté dans la zone de rétention de la police cantonale pendant trois cents heures. Soit douze jours et demi alors que la limite réglementaire n'est que de quarante-huit heures.

«On nous annonce une amélioration pour le début de l'année prochaine»

Jean-Christophe Sauterel, porte-parole de la police cantonale

«Et la situation ne s'améliore pas. Nous sommes en flux tendu depuis le printemps. A l'heure actuelle, il ne reste plus qu'une cellule de libre à la Blécherette sur les quinze à disposition. Nous jonglons en permanence», reconnaît Jean-Christophe Sauterel, porte-parole de la police cantonale. La situation est identique à l'hôtel de police de Lausanne: neuf des quinze cellules sont occupées par des détenus en attente d'une place en prison.

Locaux inadaptés

Les cellules de la Blécherette et de l'hôtel de police de Lausanne n'ont jamais été conçues pour



La cour intérieure de l'hôtel de police de Lausanne, aménagée en lieu de promenade pour les prévenus en détention. F. CELLA



Prévues pour de courts séjours, les cellules de la police sont utilisées pour des périodes anormalement longues. O. MEYLAN-A

«Les policiers font ce qu'ils peuvent»

● La Commission des visiteurs du Grand Conseil, qui examine les conditions de détention dans le canton, a effectué trois visites inopinées dans les zones carcérales des polices. Le point avec sa présidente, Mireille Aubert.

Les détenus se plaignent-ils? Nous en avons rencontré il y a deux semaines. D'une manière générale, le mécontentement ne concerne que des détails de la vie quotidienne. Les détenus ont maintenant des vêtements de rechange, des produits de

toilette et ils peuvent se doucher. Peu d'entre eux ont accepté de nous rencontrer. Ils étaient quatre à la Blécherette. Personne à Lausanne.

Quelle est votre évaluation?

Les choses se sont améliorées depuis le printemps dernier. Désormais, un agent de détention passe tous les jours dans les cellules. Une infirmière s'y rend également tous les jours pour donner les médicaments aux détenus. Il y a aujourd'hui une bonne collaboration entre les policiers et le service péniten-

taire, mais les policiers font ce qu'ils peuvent. Ils ne pourraient pas faire plus. D'ailleurs, il ne le faudrait pas. Les conditions ne doivent pas être améliorées. La Blécherette ne doit pas devenir la cinquième prison du canton!

Il a aussi fallu penser aux repas. Heureusement, la Bléche-

rette dispose d'un restaurant et d'un four à micro-ondes professionnel qui permet de servir des repas chauds. En l'occurrence, pour ces détenus, une soixantaine par jour. Sans compter les petits-déjeuners ou encore les distributions fréquentes d'eau. A Lausanne, on se contente de repas froids en cellule.

Securitas engagés

Et ce n'est pas tout. Il faut aussi songer au linge sale des détenus, assuré par le service pénitentiaire, aux habits de rechange, aux prises de médicaments supervisées par des infirmières... A la Blécherette, on a dû faire appel à un gendarme puisé dans les postes du canton sous forme de tournus, à un Securitas ainsi qu'à un agent pénitentiaire. A Lausanne, ce sont deux Securitas qui ont été appelés en renfort pour servir les repas, conduire les détenus à la douche ou à la promenade.

Les coûts supplémentaires engendrés par cette situation sont pris en charge par le Service pénitentiaire vaudois. Combien de temps les policiers, qui ne sont pas formés pour s'occuper de détenus, tiendront-ils à ce rythme dans des locaux inadaptés à cette mission? Jean-Christophe Sauterel: «On nous annonce une amélioration pour le début de l'année prochaine. Pour l'instant, nous n'avons pas le choix.»

Philippe Leuba, chroniqueur politique

Le conseiller d'Etat se rendra aux Etats-Unis pour commenter les élections américaines sur la RTS



Philippe Leuba sera accompagné de Christian Levrat pour une chronique radio dans Forum

Invités par la Radio Télévision Suisse (RTS), le conseiller d'Etat vaudois Philippe Leuba (PLR) et Christian Levrat, président du Parti socialiste suisse, iront aux Etats-Unis du 20 au 26 octobre. Ils rendront compte quotidiennement de la campagne présidentielle américaine lors d'une chronique radio.

«C'est la deuxième semaine des vacances scolaires, il n'y a pas de séance du gouvernement, c'est sur mon temps libre», indiquait hier à l'ATS Philippe Leuba, en revenant sur une information de la *Sonntags-Zeitung*. La radio prend à ses frais le vol et l'hébergement, précise-t-il.

Les deux hommes politiques suivront la campagne de Barack Obama et de Mitt Romney dans l'Ohio, un des Etats décisifs pour la présidence. Une contribution sous forme de regards croisés de 10 à 15 minutes est prévue chaque soir à la radio dans l'émission *Forum*. **ATS**

Grégoire Junod poursuit son entarteur

Le municipal lausannois de la Police juge que l'entartage est un acte de violence. Il a donc décidé de porter plainte

Dans une interview accordée au *Matin Dimanche*, le municipal de la Police, Grégoire Junod, annonce que l'entartage dont il a été victime jeudi (24 heures du 12 octobre) fera l'objet d'une plainte.

L'édile socialiste estime qu'un municipal de la police doit se défendre, même si cet «acte de violence» ne lui a pas fait mal: «Sinon, que fait-on passer comme message à la population?»

Grégoire Junod a reçu une tarte au visage à l'issue d'une manifestation pour le droit au logement. Ses agresseurs sont passés à l'acte alors qu'il répondait à une interview télévisée. Ils ont annoncé qu'ils l'entartaient à cause du déploiement policier de septembre dernier à la Riponne. **L.BS**

PUBLICITÉ

www.visilab.ch

64%
Bernhard Russi

24%
Xenia Tchoumitcheva

VOTRE ÂGE
=
VOTRE %
de réduction
sur votre monture*

VISILAB
VOS LUNETTES EN UNE HEURE

* à l'achat d'une paire de lunettes optiques (monture et verres correcteurs) à choisir parmi une sélection de marques. Valable dès 18 ans et jusqu'au 1er décembre 2012. Non cumulable avec d'autres avantages. Voir conditions en magasin et sur www.visilab.ch.

VISILAB LABEL DE QUALITÉ SUISSE

Les magasins d'optique Visilab dans votre région > Crissier : Centre commercial Migros MVM • Lausanne : Centre commercial Métropole / Place de la Palud 20 • Montagny-près-Yverdon : Expo Centre Migros
Montreux : Forum Centre • Morges : Grand-Rue 68 • Pully : Place Neuve 1 • Renens : Centre commercial Migros Métropole • Romanel : Centre commercial Migros • Signy : Signy Centre • Chavannes-de-Bogis : Chavannes Centre